

## Décision du Parlement européen portant élection de la Commission désignée (18 novembre 2004)

**Légende:** Décision du Parlement européen, du 18 novembre 2004, portant élection de la Commission désignée.

**Source:** Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). 18.08.2005, n° C 201E. [s.l.]. ISSN 1725-2563. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2005/ce201/ce20120050818fro113o114.pdf>. "Décision du Parlement européen portant élection de la Commission désignée", p. 115.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/decision\\_du\\_parlement\\_europeen\\_portant\\_election\\_de\\_la\\_commission\\_designee\\_18\\_novembre\\_2004-fr-cc346a79-b29e-47cd-abcd-edd22b31694e.html](http://www.cvce.eu/obj/decision_du_parlement_europeen_portant_election_de_la_commission_designee_18_novembre_2004-fr-cc346a79-b29e-47cd-abcd-edd22b31694e.html)



**Date de dernière mise à jour:** 03/11/2015

## Décision du Parlement européen, du 18 novembre 2004, portant élection de la Commission désignée

*Le Parlement européen,*

- vu l'article 214, paragraphe 2, du traité CE et l'article 127, paragraphe 2, du traité Euratom,
  - vu l'article 99 de son règlement,
  - vu la décision 2004/536/CE <sup>[1]</sup> du Conseil réuni au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, du 29 juin 2004, désignant M. José Manuel Durão Barroso en tant que Président de la Commission,
  - vu sa décision du 22 juillet 2004 <sup>[2]</sup> portant élection de M. José Manuel Durão Barroso en tant que Président de la Commission,
  - vu la décision 2004/642/CE, Euratom <sup>[3]</sup> du Conseil du 13 septembre 2004, prise d'un commun accord avec le Président élu de la Commission, relative aux personnalités qu'il envisage de nommer membres de la Commission,
  - vu la décision 2004/753/CE, Euratom <sup>[4]</sup> du Conseil du 5 novembre 2004, prise d'un commun accord avec le Président élu de la Commission, relative aux personnalités qu'il envisage de nommer membres de la Commission,
  - vu les auditions des membres désignés de la Commission devant les commissions parlementaires compétentes, du 27 septembre au 11 octobre 2004 ainsi que des 15 et 16 novembre 2004,
  - vu les délibérations entre la Conférence des présidents et le Président élu de la Commission, qui ont eu lieu le 21 octobre 2004 et le 5 novembre 2004,
  - vu les délibérations de la Conférence des présidents du 16 novembre 2004,
  - vu les déclarations du Président élu de la Commission faites en séance plénière les 26 et 27 octobre 2004 ainsi que les 17 et 18 novembre 2004;
1. élit la Commission pour le mandat allant du 22 novembre 2004 au 31 octobre 2009;
  2. charge son Président de transmettre la présente décision au Conseil.

[1] JO L 236 du 7.7.2004, p. 15.

[2] Procès-verbal de cette date, P6\_PV(2004)07-22, point 8.2.

[3] JO L 294 du 17.9.2004, p. 30.

[4] JO L 333 du 9.11.2004, p. 12.